

FESTIVAL WINE & SWING 24 AOÛT 2019

Amis du ASC, nous avons le plaisir d'être invité à participer au Festival Wine & Swing de Megève avec notre Harley-Davidson, le samedi 24 août 2019. Megève verra défiler de superbes motos pendant cette journée de fête, et nous pourrions partager des moments inoubliables de convivialité en musique. (programme complet sur le site du Alpes Spirit Chapter).



**Inscription avant le
15 juillet 2019
(Bulletin et règlement SVP).**

**Restaurant maintenu en
cas de mauvais temps !**

DESCRIPTIF DE LA SORTIE

DATE	ITINERAIRE	KM
24/08	<ul style="list-style-type: none"> - Rendez-vous 13h30 parking Spirit Of Eagle à Seynod, le plein fait – Départ 13h45 - 16h45 arrivée en centre de Megève - 17H15 concours d'élégance moto et équipage - 18h45 apéro-cours d'œnologie et diner spectacle 	130 km

BUDGET / PRESTATIONS

Membre Chapter	A verser à la réservation
30 €	Totalité à l'inscription

CONTACTS

Road-Captain : Eddi ETIENNE	Tél. : 06 08 24 60 56	Mail : eddy.etienne@wanadoo.fr
-----------------------------	-----------------------	--------------------------------

RESPONSABILITES

Permis de conduire et assurance : dans le cadre des activités, tous les participants doivent posséder le permis de conduire et l'assurance en cours de validité en fonction du véhicule utilisé.

Code de la route : tous les participants doivent respecter le code de la route des pays dans lesquels ils évoluent.

Renonciation au droit de recours : le Chapter, même s'il est affilié au HOG, reste néanmoins une entité séparée et indépendante, responsable de ses actions. Tous les membres du HOG et leur(s) invité(s) participent volontairement et à leurs propres risques aux activités du Chapter affilié au HOG. Le concessionnaire sponsor, le HOG et la Harley Davidson Motor Compagy, ses auxiliaires et distributeurs ainsi que les membres du bureau, officers, road captain sont et seront exemptés de toute responsabilité par le membre/l'invité quelles que soient les blessures, les pertes subies par le membre/l'invité ou par ses biens et pouvant résulter d'une participation aux activités du HOG et à celles du Chapter affilié au HOG. Cela signifie qu'aucun des membres de l'Alpes Spirit Chapter et leur(s) invités(s) ne peuvent en aucun cas intenter une action en justice à l'encontre du concessionnaire sponsor, du HOG, de la Harley Davidson Motor Company, ses auxiliaires et distributeurs, de l'Alpes Spirit Chapter, de l'association Alpes Spirit Organisation et de leurs agents, employés ou responsables respectifs quelles que soient les blessures qu'ils aient pu subir ou les dommages infligés à ses biens.

Alcool et stupéfiants : les participants doivent respecter le code civil français et la législation applicable à l'étranger.



BULLETIN D'INSCRIPTION : FESTIVAL WINE & SWING 24 AOUT 2019

Conducteur	Nom :	Prénom :
2 ^{ème} conducteur ou passager	Nom :	Prénom :
Adresse :		Code postal :
Ville :	Téléphone :	Mail :
Montant total à régler :	Paiement par chèque à l'ordre de « Alpes Spirit Organisation » ou en ligne sur la boutique et envoyez votre bulletin rempli au Chapter (adresse en bas de page)	
Conducteur : écrire « lu et approuvé » et signer		2 ^{ème} conducteur ou passager : écrire « lu et approuvé » et signer

Les chèques sont remis en banque 15 jours avant la date de l'événement. Passé cette date, les annulations ne sont plus possibles, sauf situation exceptionnelle.



ALPES SPIRIT ORGANISATION - Association loi 1901 n° 0741014115 / Chapter n°9687
168 route d'Aix-les-Bains / Seynod 74600 / Tél. 04 50 69 58 80 – Fax. 04 50 69 58 81
www.alpes-spirit-chapter.com - alpes.spirit.chapter@gmail.com